

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

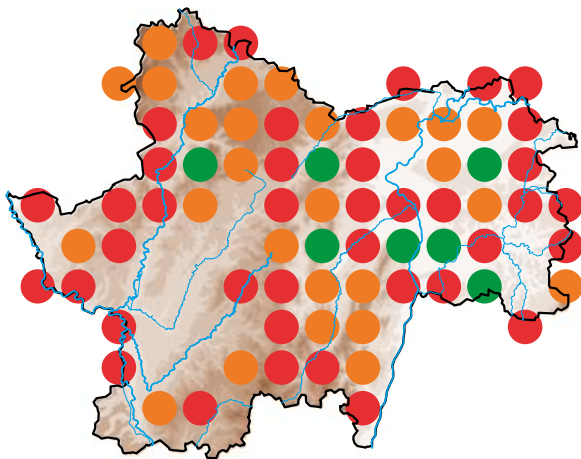
Niche dans toute la France sauf les plaines du pourtour méditerranéen et la Corse. Migratrice stricte, hiverne en Afrique équatoriale.

Nicheuse commune répartie sur l'ensemble du département

Nidification

Les premières parades sont observées dès le 3 mai, elles s'intensifient à partir de la mi-mai, se prolongent en juin, puis leur intensité diminue mais elles peuvent durer jusqu'à mi-août (dernière le 18). Le peu de données de découverte de nid fait état d'une ponte de 2 œufs le 10.06.1968 (Roussillon-en-Morvan), de 2 nids avec 2 poussins et d'un nid avec 2 jeunes (qui a fait l'objet d'un tournage animalier). Des œufs ou des adultes couvant sont notés le 2 et le 10 juin, des poussins dès le 21 juin et jusqu'au 8 août, un jeune volant est observé un 9 août. 2 nids sont signalés en lisière de bois et un dans une haie, pour 2 l'arbre support est un chêne.

De LA COMBLE la signale comme assez commune en plaine en 1958 puis comme assez rare en 1966, avec une cinquantaine de couples, principalement en Bresse loughannaise.



Carte de répartition de la Bondrée apivore en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



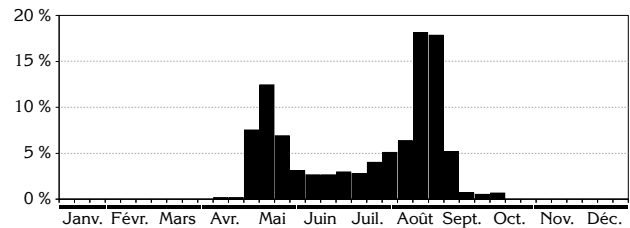
Bernard BOULLISSET

Bondrée apivore.



Bernard BOULLISSET

Bondrée apivore.



Phénologie saisonnière de la Bondrée apivore d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Densité

Les densités observées entre 2007 et 2009 dans 3 carrés (25 km²) de l'étude « Observatoire rapaces » vont de 0 à 8 couples/100 km².

Régime alimentaire

Peu de données si ce n'est : 2 observations d'oiseaux déterrant des larves d'hyménoptères en grattant le sol et un transport de couvain. Un adulte a été vu apportant un lézard aux jeunes au nid. De LA COMBLE mentionne un cas de prédation de jeunes merles au nid.

Migration postnuptiale

Les premiers migrants sont notés début août mais la migration se déroule principalement sur 3 semaines : de la mi-août à la 1^{re} semaine de septembre (semaine qui voit passer le plus grand nombre de bondrées). Le nombre d'oiseaux en migration chute ensuite brutalement. Quelques individus sont encore observés en migration jusqu'à la mi-octobre.

Les bondrées migrent soit isolément, soit en groupes de tailles variables, les maximums étant de 83 individus le 17.08.1993 et d'environ 120 le 26.09.1988 au Breuil.

Migration pré-nuptiale

Les premières bondrées sont notées dans les derniers jours d'avril (les plus précoces : 2 migrants le 24/04/2008 à Uchon), mais le passage ne se remarque vraiment qu'à partir du début mai.

Brigitte GRAND

Élanion blanc *Elanus caeruleus*

Niche dans le sud-est de l'Europe, en Afrique, en Inde et dans le sud-est asiatique. En France, nicheur très rare, sédentaire et migrateur occasionnel.



Frédéric TULLIER

Élanion blanc.

Migrateur occasionnel

- 1 individu le 02.05.1994 à Mercury ;
- 1 individu le 13.05.1998 à Sens-sur-Seille (DESBROSSES in FRÉMONT & le CHN, 1999) ;
- 1 adulte le 26.04.2008 à Simard (BILLAY in REEBER & le CHN, 2009) ;
- 1 adulte du 17.12.2008 au 01.01.2009 à La Chapelle-sous-Brancion.

Pas de donnée historique

Ces observations apparaissent dans un contexte national favorable. L'Élanion blanc *Elanus caeruleus* niche en France en Aquitaine depuis 1990. Depuis cette date, on constate une augmentation du nombre de couples reproducteurs (en 2009, de 37 à 43 couples reproducteurs ont été localisés et ont donné de 89 à 103 jeunes à l'envol) et une extension de l'aire de nidification dans le Sud-Ouest. Un couple s'est reproduit de façon ponctuelle à Saint-Laurent-d'Agnay dans le Rhône en 2006.

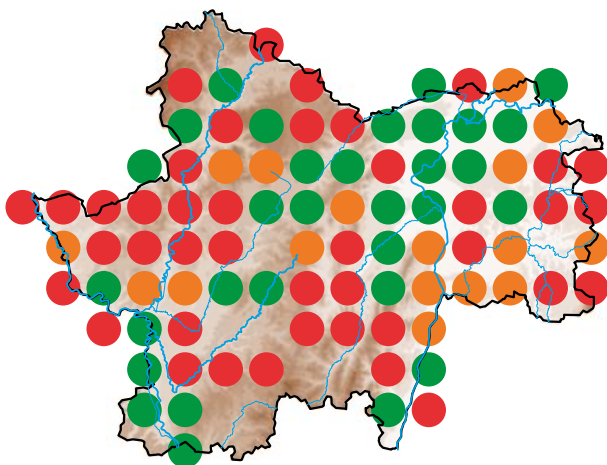
Jean-Marc FROLET

Milan noir *Milvus migrans*

Niche dans une grande partie de la France, il est cependant absent du quart nord-ouest, de l'extrême sud-est ainsi que de la Corse et des îles méditerranéennes. En France, nicheur peu commun, migrateur commun, hivernant très rare.

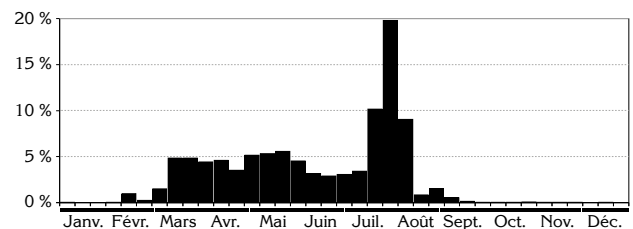
Nicheur commun mais inégalement réparti sur le département

Il est très abondant dans les principales vallées alluviales : Loire, Saône, Doubs, ainsi que dans la moitié nord de la Bresse et le Bassin minier. Beaucoup plus dispersé sur le reste du département et peut-être absent du sud Brionnais. La majorité des nids est établie à proximité de milieux humides : fleuves et rivières (Loire, Saône, Grosne, Dheune, Arroux, Bourbince, Doubs), étangs (étangs de Bresse, du Bassin minier, du Charolais) ou dans les bois situés dans les vallées et les régions d'étangs. Peu sont éloignés de ces milieux.



Carte de répartition du Milan noir en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Les couples s'installent à partir de la fin mars et durant tout le mois d'avril jusqu'aux premiers jours de mai. Les observations d'un couple paradant un 14 février et d'un accouplement un 7 août concernent peut-être des migrateurs.



Phénologie saisonnière du Milan noir d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Ils s'établissent parfois en colonie : 5 nids au château de Torcy à Torcy, 8 nids dans une héronnière encore à Torcy en 1989 et 10 à Gigny-sur-Saône en 1992. Le Milan noir peut s'approprier le nid d'autres espèces comme ce couple dont l'un des membres mange des petits poussins de Corneilles noires dans leur nid avant de le réaménager. La couvaison débute fin mars et s'étale sur les mois d'avril et mai, les dernières sont observées jusqu'au 9 juin. Des poussins sont observés sur les nids dès le début du mois de mai et jusqu'à mi-juillet. Les nichées sont le plus souvent d'un ou 2 jeunes plus rarement de 3.

Les densités observées entre 2007 et 2010 dans 4 carrés (25 km²) de l'étude « Observatoire rapaces » sont très variables et vont de 0 à 24 couples/100 km² si l'on considère les couples certains et probables et peuvent atteindre 52 couples/100 km² dans le Val de Saône en prenant en compte les nicheurs possibles.

Pour se nourrir, les Milans noirs profitent de diverses activités humaines : travaux agricoles, décharges, usine agro-alimentaire. Ils peuvent alors former des groupes d'importance variable qui ne dépassent pas la cinquantaine d'oiseaux en période de reproduction. Des individus ont été observés chassant des sauterelles ou des hannetons, pêchant ou transportant un poisson ou mangeant de la charogne de poissons ou de viande.

Le Milan noir est probablement le rapace qui suscite le plus de réactions des autres espèces d'oiseaux : sternes, Vanneau huppé, Courlis cendré, Lorient d'Europe, Faucon crécerelle, Busard cendré (auprès duquel il pratique le kleptoparasitisme). Il peut provoquer également de fortes réactions du Milan royal près de son nid.

Migrateur commun et hivernant occasionnel

Le passage postnuptial s'amorce mi-juillet et culmine les 15 premiers jours d'août. Le nombre de migrateurs chute ensuite brutalement et les derniers sont observés jusqu'à la fin septembre, très rarement jusqu'à la mi-octobre. Après le 20 octobre, les observations sont exceptionnelles : 2 le 30.10.83 au Breuil, 3 le 11.11.1974 à Autun, 1 le 12.11.1970 à Autun, 1 le 13.11.2001 à Pontoux, 1 le 15.11.1971 à Saint-Yan, 1 le 07.11.1975 à Autun, 1 le 07.11.1976 à Monthelon, 1 le 24.11.1971 à Louhans et le 17.11.1982 à Autun.

La migration s'effectue souvent en groupes plus ou moins importants, de quelques oiseaux à plusieurs dizaines, plusieurs centaines pouvant migrer en une matinée (200 le 08.08.1999 à Burnand, 300 individus le 08.08.1999 à Matour, 176 le 10.08.2008 au Breuil, 110 en 30 minutes à la Charmée le 04.08.2003, 490 le 03.08.2008 à Saint-Ythaire). Le début de la migration amène les Milans noirs à se regrouper en dortoirs parfois imposants comme celui de 625 oiseaux le 02.08.2008 et 210 le 02.08.2005 à la décharge de Chagny.

Des Milans noirs sont occasionnellement observés en décembre et janvier en divers sites du département mais l'hivernage est exceptionnel :

- 1 à 3 individus du 26.12.1969 au 24.01.1970 à Autun ;
- 1 individu du 19.12.1981 au 07.01.1982 à Autun ;
- 1 adulte du 07 au 19.01.2011 à Chagny (en cours d'examen au CHR).

Migration pré-nuptiale

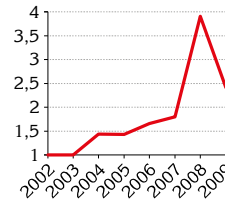
Les premiers migrateurs arrivent généralement dès le début du mois de mars, bien que des individus soient notés dès mi-février (le 12.02.2002 au Breuil) et, régulièrement, en début de troisième décennie de février (le 20 en 2008, le 23 en 2009, le 24 en 2009 et 2010) sur la décharge de Torcy et au Breuil (date la plus précoce : 1 oiseau en vol le 04.02.1990 à Simandre), la migration s'intensifie après le 10 mars et se prolonge jusqu'à fin avril-début mai. Elle s'effectue le plus souvent en solitaire ou en petits groupes ne dépassant pas 30 oiseaux.

Donnée de baguage

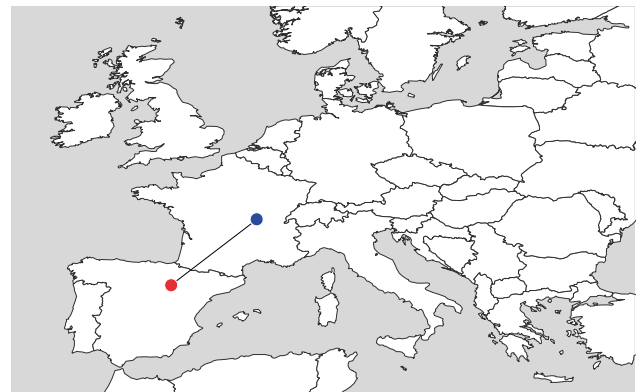
- un individu bagué volant à Soria en Espagne le 21.08.2000 et tué par un avion (!) à Saint-Yan le 02.05.2001.

Évolution

LA COMBLE (1966) le notait comme « le seul rapace en nette augmentation » avec un effectif d'au moins 500 couples.



Évolution des effectifs du Milan noir en période de reproduction depuis 2002 en Saône-et-Loire d'après le programme STOC-EPS.



Carte de déplacement du Milan noir d'après les données de baguage du CRBPO.

Mortalité

Espèce peu impactée par les collisions routières (seuls 2 cas sont recensés).

Brigitte GRAND & Jean-Marc FROLET

Milan royal *Milvus milvus*

Niche en France dans une bande allant de la Champagne-Ardenne et la Franche-comté au piémont pyrénéen en passant par le Massif central, ainsi qu'en Corse. En France, nicheur, migrateur et hivernant peu commun.

Répartition et cycle annuel

Nicheur éteint en Saône-et-Loire, les dernières tentatives de nidification datent de 2000 :

- construction de nid le 09.04.2000 à Toulon-sur-Arroux ;
- construction de nid le 26.03.2000 à Autun.

Migrateur commun et hivernant occasionnel

Si le passage postnuptial peut s'amorcer dans le courant du mois de juillet (1 individu le 01.07.2004 au Puley), il ne commence réellement que la deuxième décennie de septembre avec un pic entre le 7 et le 17 octobre pour se terminer fin novembre, voire début décembre (19 individus le 03.12.2004 à Massilly et encore 1 le 12.12.2004 à Cortambert). Le Milan royal

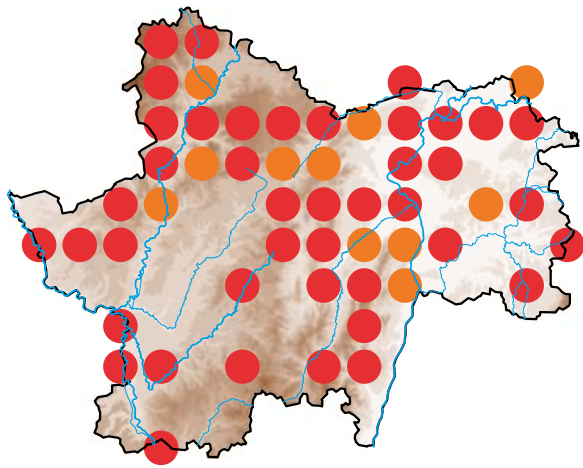
migre en solitaire voire en petits groupes lâches de plusieurs dizaines d'individus et c'est au cours de ce passage que sont observés les plus gros passages essentiellement à Étang-sur-Arroux et à Laisy dans la vallée de l'Arroux et à Massilly dans la vallée de la Grosne :

- 295 individus le 12 octobre et 107 le 13.10.2004 à Massilly ;
- 399 individus le 11.10.2010 à Massilly ;
- 269 et 282 individus les 06 et 11.10.2010 à Laisy.

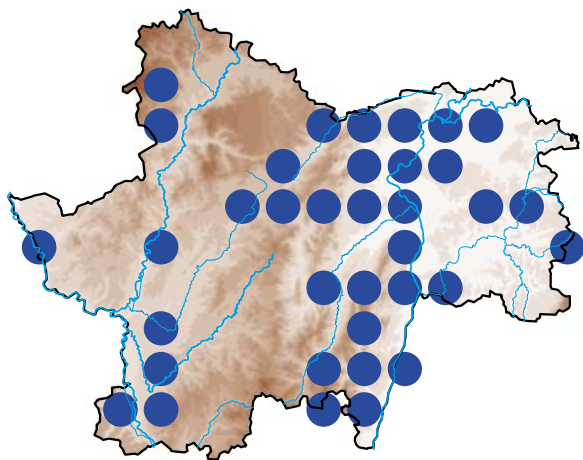
L'hivernage est occasionnel depuis plusieurs années et ne concerne que quelques oiseaux. Les observations du début du mois de décembre concernent toutes des oiseaux en migration.

Le passage pré-nuptial commence la première décennie de février avec un pic la dernière décennie pour se terminer progressivement courant mai. Les effectifs max. au passage sont moindres qu'à l'automne :

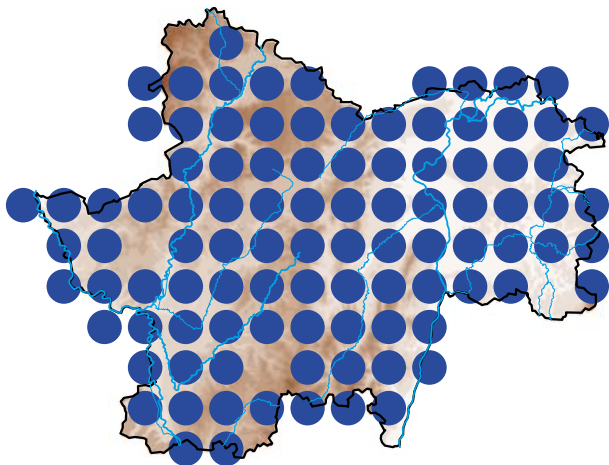
- 29 individus le 03.03.2003 à Saint-Marcel ;
- 39 individus le 18.02.1994 au Creusot ;
- 51 individus le 14.03.2004 à Saint-Sernin-du-Bois.



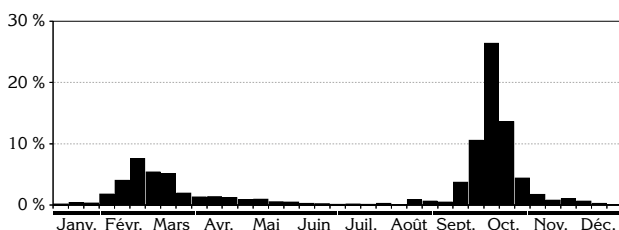
Carte de répartition du Milan royal en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition du Milan royal en hiver (décembre et janvier) en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition du Milan royal hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Phénologie saisonnière du Milan royal d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Données historiques et évolution

En 1958, LA COMBLE & POTY le considèrent comme nicheur dans les parties montueuses du département, spécialement dans l'Autunois. Beaucoup plus rare voire absent ailleurs. Une dizaine de couples étaient présents entre 1949 et 1953 avant de se raréfier. Pour LA COMBLE en 1966, le Milan royal ne niche sans doute plus. Entre 1966 et 1994 il n'existe que 6 preuves de reproduction (à Marizy, Laives, Torcy, Blanzly, le Breuil et Saint-Laurent-d'Andenay).

Jamais très importants, ses effectifs localisés dans le Bassin minier, le Bassin d'Autun, la côte Chalonnaise, le Charolais ont sans doute été les plus importants dans les années 1990 pour de nouveau disparaître cette fois en parallèle avec la baisse de la population française et mondiale. Les oiseaux nicheurs semblent être confrontés à la baisse récente et rapide des déchets organiques d'origine anthropique, ce parallèlement à la destruction lors de l'hivernage ibérique et la disparition de milieux favorables (MAURICE & STRENNNA, 2010).

Il fait l'objet d'un programme régional de restauration depuis 2006 en Bourgogne dont l'action phare est la création de placettes d'alimentation.



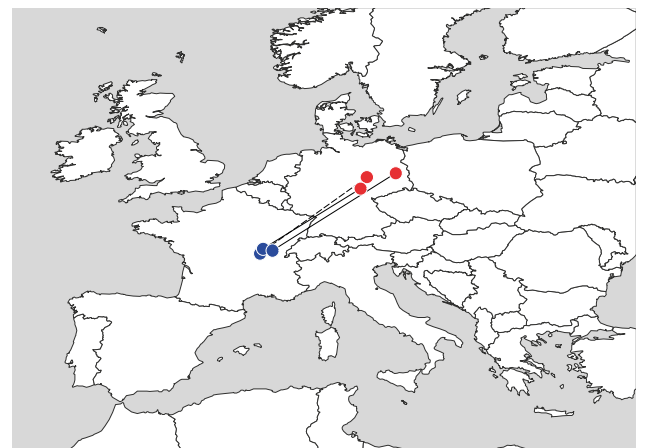
Marcel DUVAS

Milan royal.

Données de baguage

Trois oiseaux bagués poussins en Allemagne ont été trouvés morts en Saône-et-Loire :

- 1 individu bagué à La Halle le 06.06.1995, trouvé mort à Changy le 22.03.1998 ;
- 1 individu bagué à Erfurt le 21.05.1989, trouvé électrocuté à Montchanin le 27.11.1989 ;
- 1 individu bagué à Postdam le 01.06.2000, trouvé mort à Savigny-sur-Seille le 08.11.2000.



Carte de déplacement du Milan royal d'après les données de baguage du CRBPO.

Brigitte GRAND & Jean-Marc FROLET

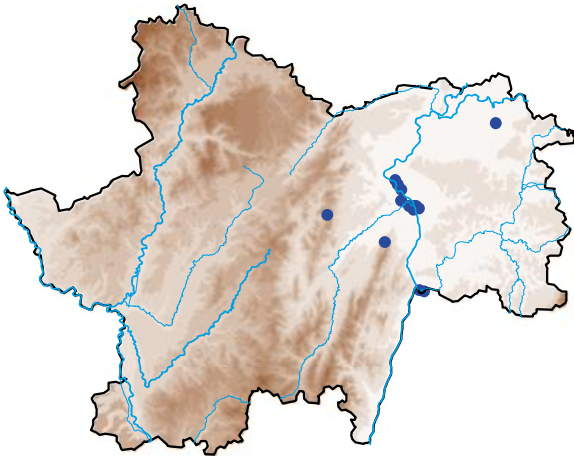
■ Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*

En Europe, niche en Islande, en Écosse, Scandinavie, Allemagne ainsi que localement en Grèce, Turquie et bords de la mer Caspienne. En France, hivernant rare.

Migrateur occasionnel

- 2 oiseaux de 2^e année ou 3^e année du 08 au 18.01.2004 à Marnay (MAUGARD, FROLET *et al.* in DURLET & le CHR, 2006) ;
- 1 individu le 22.01.2004 à Montceaux-Ragny en vol migratoire ;
- 1 individu le 07.03.2004 à La Truchère ;
- 1 juvénile du 23 au 25.01.2005 à l'Étang Bailly à Pierre-de-Bresse (FROLET in DAGNAS & le CHR, 2006) ;
- 1 immature le 26.03.2006 à Saint-Vallerin en vol migratoire.

L'observation d'un oiseau de 2^e année le 19.03.2003 à La Truchère en vol migratoire a été refusée au CHR (GAYET & le CHR, 2004).



Localisation des données de Pygargue à queue blanche en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Historique et tendance

Considéré par LA COMBLE & POTY (1958) comme migrateur et hôte d'hiver (à partir de septembre jusqu'à mars) rare, mais presque régulier.

Premières captures au XIX^e siècle : en 1836 et surtout en 1883 (1 femelle juvénile du 26 au 28 octobre à Châtenoy-le-Royal et 1 mâle juvénile le 6 décembre à Chalon-sur-Saône).

Au XX^e siècle : 1 capture le 19.01.1909 sur la Grosne entre Saint-Cyr et Varennes-le-Grand, 1 juvénile en septembre 1912 à Étang-sur-Arroux, 1 immature 2^e année capturé le 25.09.1942 à Épervans, 1 mâle juvénile capturé le 31.01.1953 à Marnay, 1 juvénile capturé le 04.02.1956 à Lux, 1 oiseau (bagué en Allemagne le 17.07.1957) est capturé le 15.09.1959 à Crissey.

Ces observations départementales sont à intégrer dans le contexte européen. Les effectifs européens ont décliné rapidement sous l'effet combiné de la chasse, de l'utilisation d'appâts empoisonnés, de la transformation des lieux de nidification du Pygargue à queue blanche puis de la pollution des milieux (GENSBØL, 2005).

La protection de l'espèce en 1962, son soutien par les pays scandinaves, l'arrêt de l'utilisation des organochlorés et de la destruction des sites de nidification ont permis d'inverser la tendance et de lui voir reconquérir ses lieux de nidification antérieurs. Parallèlement, le Pygargue à queue blanche est noté en Bourgogne en 1976. Pour BRETON & CRETIN (2000), 90 % des observations bourguignonnes faites après 1976 concernent des immatures. La Saône-et-Loire aura dû attendre le XXI^e siècle pour le réobserver !

Reprise de baguage

1 oiseau (bagué en Allemagne le 17.07.1957) est capturé le 15.09.1959 à Crissey (NICOLAS, 1970).

Jean-Marc FROLET

■ Vautour fauve *Gyps fulvus*

En France, nicheur rare dans les Pyrénées Atlantiques, les Grands Causses des Cévennes, les Gorges du Verdon, le Vercors et les Baronnies. Essentiellement sédentaire mais avec un comportement erratique.

Erratisme rare

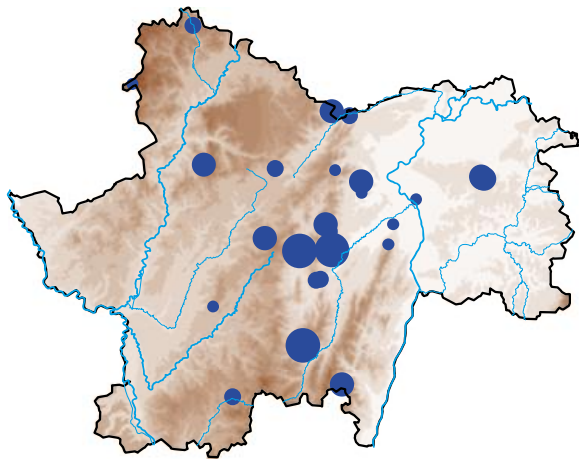
Les 34 mentions (pour un effectif total de 279 oiseaux) ont été faites en majorité (59 %) sur les Côtes Chalonnaises et Mâconnaises, plus rarement dans le Bassin minier (12 %), dans le Val de Saône (9 %), dans le Charolais et le Brionnais (9 %), dans la Bresse et le Morvan (6 %).

L'arrivée des oiseaux est sensible à partir de la mi-mai (3 individus le 10.05.2007 à Bonnav) en dehors d'une observation plus précoce (1 individu le 15.03.2004 à Montceaux-Ragny). Il existe 2 pics d'effectifs : deuxième décennie de mai et deuxième décennie de juin. Début juillet (1 individu le 01.07.2007 à Beaumont-sur-Grosne) le passage est terminé en dehors d'une observation tardive (2 individus le 21.07.2007 à Uchon).

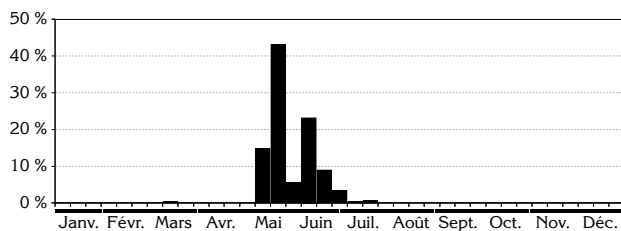
Le Vautour fauve est observé à 13 reprises seul ou en paire, 10 fois en groupe de 3 à 10 oiseaux, plus rarement (7 fois) en groupe de 10 à 20 oiseaux avec un maximum de 50 individus le 15.06.2006 à Bergesserin et 30 oiseaux minimum posés sur des sapins de Douglas le 11.05.2007 à Joncy.

L'âge des oiseaux n'a que rarement pu être déterminé.

Les observations sont le plus souvent faites en vol et ne durent que quelques minutes. À 3 reprises, les oiseaux ont été observés 2 jours : 1^{er} et 02.06.1998 à Montceaux-Ragny et Laives, 8 individus les 13 et 14.05.2006 à Dezize-lès-Maranges et les 27 et 28.05.2006 à Saint-Gengoux-le-National où ils ont passé la nuit sur la cime des pins (MEZANI in FROLET & le CHR, 2009). Seul, un oiseau est resté plus longtemps du 20.06.07 au 13.07.2007 à la décharge de Granges.



Localisation des données de Vautour fauve en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Phénologie saisonnière du Vautour fauve d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Données historiques

Très accidentel par erratisme (LA COMBLE & POTY, 1958). Une seule observation authentifiée au XIX^e siècle ; une femelle capturée avant 1836 à Cuisery. Au XX^e siècle aucune observation, ce qui coïncide avec le déclin de l'espèce au cours de ce siècle.

Le Vautour fauve est observé en Saône-et-Loire après plus d'un siècle d'absence en 1997 (8 individus le 10.04.1997 à Lacrost). Il reste occasionnel jusqu'en 2005 avec 7 observations. À partir de 2006, c'est une véritable explosion des observations, avec en 2006 : 6 observations et 95 et 106 oiseaux différents, en 2007 : 12 observations et 80 oiseaux différents et en 2008 à un degré moindre : 2 observations et 9 oiseaux.



Laurent JOLY

Vautour fauve.

Cette évolution ne peut s'interpréter que dans le contexte général des populations européennes (ABEL, 2007).

La population nicheuse de Vautour fauve a été réduite à la fin du XIX^e siècle à 2 noyaux principaux (les péninsules ibériques et balkaniques), noyaux qui n'ont cessé de se réduire jusqu'à la fin des années 1960 (en France, 20 à 30 couples dans les Pyrénées et 5 000 couples en Espagne).

À partir des années 1970, grâce à la protection des rapaces, aux réintroductions, à la mise en place de placettes d'alimentation, à la création d'espaces protégés et au développement de l'élevage intensif avec mise à disposition des cadavres, la population espagnole est multipliée par 6 (GENSBØL, 2005) et la population française atteint 800 à 850 couples (ÉLIOTOUT, 2009) soit 30 fois plus qu'il y a 40 ans.

Les nicheurs sont sédentaires avec un rayon d'action de 50 à 70 km. Une partie des non nicheurs (juvéniles, immatures et sub-adultes) migre vers l'Espagne et l'Afrique et au printemps en sens inverse. Ce retour se prolonge depuis une dizaine d'années jusqu'en juin au nord de la limite actuelle de reproduction. Ce sont ces oiseaux qui sont observés en Saône-et-Loire, en Bourgogne voire jusqu'aux Pays-Bas.

Jean-Marc FROLET

Vautour moine *Aegypius monachus*

Niche en Espagne, Grèce et de l'Ukraine à la Chine. En France, nicheur très rare dans les Cévennes. En cours de réintroduction dans les Baronnies au sud de la Drôme (4 couples en cours de formation) et dans les Gorges du Verdon.

Erratique occasionnel

- 1 individu le 19.05.2009 à Burnand (CORDIER *in* BOUZENDORF *et al.*, 2010) ;
- 1 individu le 26.05.2010 à Uchon (en cours d'examen au CHR).

Évolution

Le Vautour moine *Aegypius monachus* a fait l'objet de 6 mentions réparties dans tous les départements de Bourgogne, ce depuis 2000 après 2 siècles d'absence. À cela, plusieurs raisons possibles :

- démographiques : en 2009, 17 couples ont tenté une reproduction dans les Grands Causses produisant 11 jeunes à l'envol et 4 couples ont été suivis dans les Baronnies. La proximité géographique l'emporte donc.
- biogéographiques. Les individus observés à distance des zones de nidification proviennent des populations réintroduites.
- l'attraction des individus erratiques par le Vautour fauve (ABEL, 2007).

Jean-Marc FROLET

Vautour percnoptère *Neophron percnopterus*

Niche en Afrique et des Îles du Cap-Vert jusqu'à l'Asie centrale. En France, nicheur sur les collines méditerranéennes et la chaîne pyrénéenne, migrateur très rare.

Migrateur occasionnel

- 1 adulte le 29.05.1995 à Digoïn ;
- 1 adulte le 06.04.1997 à Tournus ;
- 1 adulte le 16.05.2002 à La Truchère ;
- 1 de plus de 3 ans le 11.05.2007 à Burnand (MEZANI in FROLET & le CHR, 2008) ;
- 1 individu le 30.07.2008 à Granges.

Historique et évolution

LA COMBLE (1996) ne signale qu'une seule donnée historique qui concerne une capture en octobre 1864 d'un individu à Varennes-le-Grand.

Il n'y a pas d'explication unique à l'observation du Vautour percnoptère après plus d'un siècle d'absence, simplement quelques hypothèses :

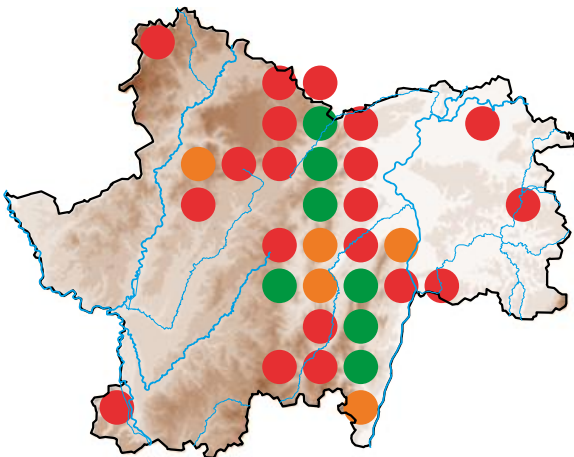
- une progression des effectifs de 2000 à 2005 en France même si depuis 2008 la tendance est plutôt à la baisse avec des nicheurs jusqu'en Ardèche et dans la Drôme ;
- une probable attraction des Vautours fauves dont les mouvements printaniers vers le nord se multiplient depuis la fin des années 1990.

Jean-Marc FROLET

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*

Niche sur tout le pourtour de la Méditerranée et de l'Adriatique jusqu'en Russie, puis de la Grèce à la Turquie. En France, nicheur (au sud d'une ligne Vendée-Loiret-Jura) et migrateur peu commun, hivernant très rare.

Nicheur et migrateur rare



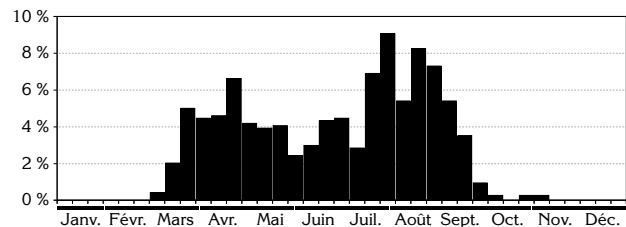
Carte de répartition du Circaète Jean-le-blanc en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

En Saône-et-Loire, il est essentiellement présent dans son aire de nidification. Les observations faites dans le Bassin minier et le Bassin d'Autun sont rares (9 %), celles faites dans le Val de Saône (1,5 %), la vallée de la Loire (1 %) et la Bresse (0,5 %) sont exceptionnelles.

Nicheur rare localisé aux Côtes Chalonnaises, Mâconnaises et au Charolais-Brionnais. En septembre 2000, la première preuve de reproduction est constatée avec l'observation d'un jeune non émancipé. Puis, en septembre 2001, deux nouveaux jeunes sont observés sur deux sites. Enfin, en 2002, la première aire est découverte sur un Sapin pectiné. Grâce à une meilleure connaissance de l'espèce et d'intenses recherches coordonnées par C. GENTILIN et L. GASSER, la population actuelle peut être estimée à un minimum de 17 couples (8 certains et 9 probables).

L'aire, de petite taille, est construite presque exclusivement sur un conifère (Pin sylvestre de préférence, mais aussi Sapin pectiné) voire sur un chêne. La taille du massif importe peu, la tranquillité du lieu et un conifère bien accessible priment. Le gros œuf unique est déposé dès la mi-avril (parfois plus tôt), l'incubation est de 45 à 47 jours et le jeune ne quitte l'aire qu'environ 75 jours plus tard.

Le passage postnuptial se situe essentiellement du 8 au 27 septembre surtout avec ensuite une chute des effectifs rapide la première décade d'octobre. Trois observations sont plus tardives : 1 individu le 28.10.2000 à Varennes-sous-Dun, 1 individu le 31.10.1968 à Autun et 1 individu le 08.11.1974 à Autun.



Phénologie saisonnière du Circaète Jean-le-blanc d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Le passage pré-nuptial commence la deuxième décade de mars avec néanmoins quelques observations d'oiseaux précoces (1 individu le 02.03.1999 à Nanton, 1 le 05.03.2006 à Chagny et 1 individu le 06.03.1977 à Dracy-Saint-Loup).

Données historiques et évolution

LA COMBLE & POTY (1958) le considèrent comme un nicheur accidentel au XIX^e siècle dans l'Autunois et la région de Toulon-sur-Arroux-Digoïn, puis nicheur à partir de 1938 et surtout depuis 1945 (de nombreuses captures détaillées de 1938 à 1952 laissent présumer que l'espèce est bien présente en Saône-et-Loire) à l'ouest de la Saône et migrateur régulier en petit nombre. À partir de 1965, les observations se multiplient et ce n'est qu'à partir du début des années 1990, que le travail conjoint de C. GENTILIN et de L. GASSER a permis de localiser plusieurs secteurs supposés de nidification et enfin de trouver les nids.

Difficile de juger de l'évolution de la population de Circaète Jean-le-Blanc, car nous ne commençons que maintenant à avoir une petite idée de sa population en Saône-et-Loire. Il faut par contre rester vigilant, car les coupes à blanc et les travaux forestiers de printemps et d'été lui sont néfastes, de même les dérangements humains liés à l'ouverture des chemins de randonnée notamment. Parallèlement, la diminution des terrains de chasse le pénalise dans sa recherche de nourriture.

Christian GENTILIN & Jean-Marc FROLET



Frédéric TILLIER

Circaète Jean-le-Blanc.

■ Busard des roseaux (Busard harpaye) *Circus aeruginosus*

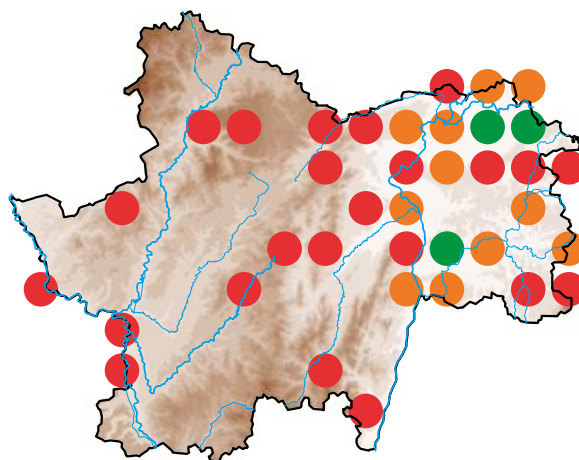
Niche dans plusieurs pays de la zone paléarctique, de la péninsule ibérique jusqu'à la Scandinavie. En France, l'espèce est présente dans un grand quart nord-est et est sédentaire sur les façades atlantique et méditerranéenne.



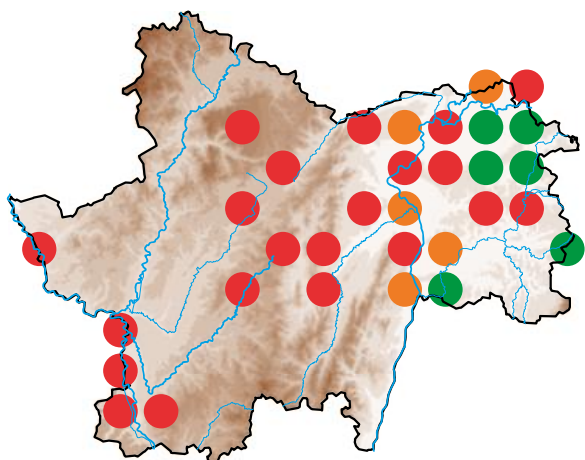
Nicheur rare et localisé

La population nicheuse est estimée actuellement à 8/10 couples.

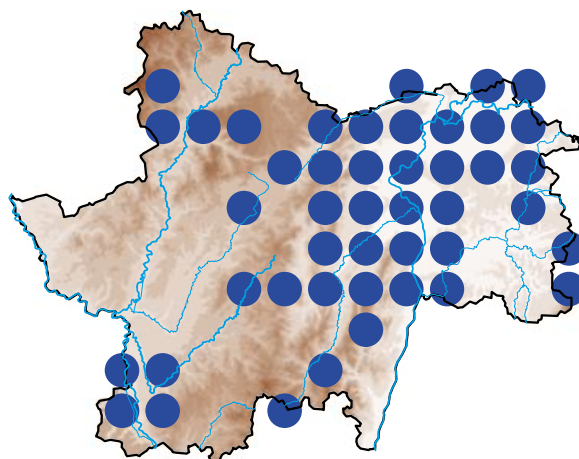
L'espèce exploite essentiellement les ceintures de roseaux des étangs bressans, essentiellement dans la région de Pierre-de-Bresse. Il niche également régulièrement en petit nombre (1 à 3 couples annuellement) dans les prés de lâiche du val de Seille. Des parades au-dessus d'une zone de friche cernée de peupleraies ont également été observées. La nidification en prairie naturelle a disparu dans le Val de Saône et l'utilisation des bras morts du Doubs n'a pas été prouvée. Aucun couple nicheur n'a été trouvé dans le centre et l'ouest du département.



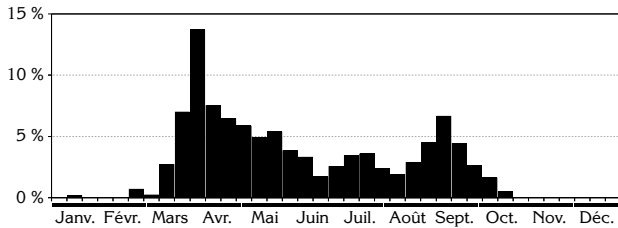
Carte de répartition du Busard des roseaux en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition du Busard des roseaux en période de nidification en Saône-et-Loire de 1960 à 1999.



Carte de répartition du Busard des roseaux hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Phénologie saisonnière du Busard des roseaux d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Les parades sont observées dès la fin mars, culminent en avril et se raréfient après la mi-mai (parades d'un couple le 26.03.2000 à Pierre-de-Bresse, transport de matériaux le 16.03.1994 à La Truchère). Les transports de proies débutent avec les premières parades, les conflits intra-spécifiques également, comme cette femelle en chassant une autre en présence d'un mâle, le 05.04.1998 à Pierre-de-Bresse. Les nids peuvent être relativement proches les uns des autres (quelques centaines de mètres) et la présence de deux couples nicheurs sur un même site a déjà été fortement suspectée comme à l'Étang de Pierre à Pierre-de-Bresse, ou dans la vallée de la Seille à Huilly-sur-Seille.

Les éclosions les plus précoces interviennent à la fin avril, les ravitaillements de juvéniles volants sont notés de début juin jusqu'en août (1 juvénile le 08.06.1999 à Pontoux, 4 le 27.07.2007 à Authumes).

Outre les micromammifères, des captures de serpents, de Foulques macroule ou de bécassines ont été notées.

Migrateur peu commun

Les premiers passages postnuptiaux peuvent être notés dès la fin du mois d'août, parfois difficiles à détecter dans la zone de nidification de l'espèce. Les migrateurs en halte peuvent être observés dans des milieux favorables où l'espèce ne niche pas. Le pic du passage intervient à la mi-septembre pour s'éteindre à la fin octobre. Le Busard harpaye migre alors sur un large front et peut être vu sur l'ensemble du département (7 individus en migration le 10.09.2010 à Montagny-lès-Buxy).

Pendant les mois d'août et septembre le Busard des roseaux peut rejoindre un dortoir commun avec les autres espèces de busards, notamment en Val de Saône et vallée de Seille (5 Busards des roseaux en dortoir mixte le 03.09.2005 à Saunières). Un juvénile porteur de marques alaires, né dans la Meuse, a été observé au Lac de La Sorme à Blanzay le 21.08.1997.

Aucun hivernage complet n'a encore été prouvé, comme c'est parfois le cas dans la Dombes voisine, dans l'Ain. Cependant une observation très précoce d'une femelle a eu lieu le 19.02.1989 dans le Val de Saône à Ormes.

Les premiers migrateurs pré-nuptiaux sont vus au début du mois de mars avec un maximum de passage mi-avril. Les Busards des roseaux peuvent migrer en petits groupes de 2 à 4 individus.

Évolution

Au début des années 1990 la population était estimée à 15 couples nicheurs.

Plusieurs sites du centre et du sud de la Bresse ont été abandonnés (Étang des Arbois à Serley, Étang Fouget à Ratenelle...), mais des oiseaux reviennent sur certains sites après plusieurs années d'absence suscitant l'espoir (Étang Villeron à Savigny-en-Revermont). De plus, la reproduction reste à confirmer sur plusieurs sites paraissant favorables en Bresse (Étang Chozat à La Chapelle-Saint-Sauveur, Étang Neuillon à Torpes...) ou dans le centre du département (Étang du Rousset au Rousset et du Grand Baronnet à Martigny-le-Comte).

Les campagnes d'éradication des Ragondins par empoisonnement ont certainement nuit à une espèce au comportement parfois charognard. La réduction ou la disparition des roselières entraînent souvent l'abandon du site de nidification (Étang Layer à Saint-Germain-du-Bois, Étang Villot à Dampierre-en-Bresse...). Les dérangements répétés sur les étangs, dus à l'activité cynégétique, peuvent aussi expliquer cette évolution, qui n'est pas irréversible. Une disparition de l'espèce est à craindre à court ou moyen terme si ces facteurs persistent.

Sylvain CŒUR & Jean-Marc FROLET

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Niche surtout en Espagne, Portugal, France, Allemagne et Russie mais hiverne sur une bonne partie du continent européen. En France, l'espèce délaisse la zone méditerranéenne et les zones de haute montagne.

Nicheur rare, migrateur et hivernant peu commun

Répartition et nidification

Le Busard Saint-Martin exploite les forêts de Bresse, du Val de Saône et de la basse vallée du Doubs. Il est également présent mais plus localisé dans le centre du département dans le Bassin minier, autour du massif d'Uchon, dans la vallée de la Loire, le Brionnais ou la région d'Issy-l'Évêque. Il devient rare dans le Morvan, le Mâconnais, le Charolais et le Clunisois. Dès le mois de mars les adultes sont visibles sur les sites de nidification où les parades débutent à la fin de ce mois et culminent en avril. L'envol des jeunes a lieu principalement

de début juin à mi-juillet. En Bresse, les sites de nidification se trouvent surtout en périphérie des massifs forestiers, dans des coupes de régénérations ainsi que dans des trouées de quelques mètres de diamètre. Le Busard Saint-Martin va rechercher des zones avec une végétation assez dense où la ronce est bien présente (associée à une végétation buissonnante, chèvrefeuille, fougères...). Beaucoup plus rarement dans d'autres milieux comme les céréales (2 cas), la peupleraie (1 cas), sous une ligne haute tension, ou dans une jeune plantation de résineux. Ce dernier secteur semble bien exploité dans l'ouest du département (tout comme les landes de Genêt à balais).

Migration et hivernage

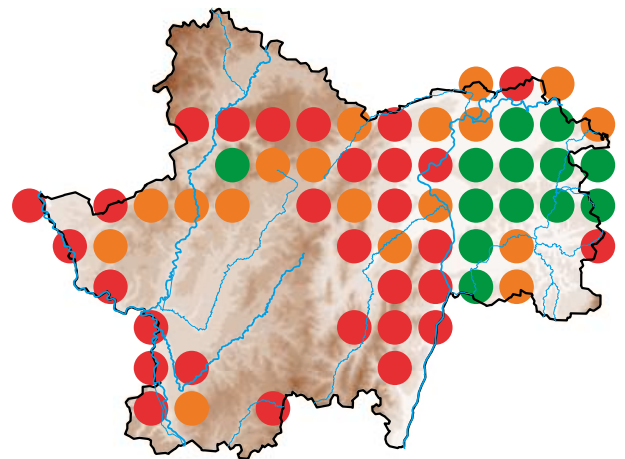
La migration d'automne est discrète, elle débute à la fin août et culmine en septembre et octobre pour cesser en novembre. Les mouvements hivernaux sont fréquents surtout dus à des aléas climatiques.



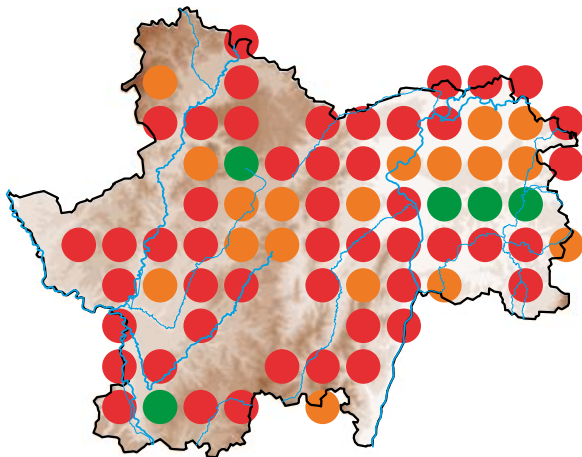
Busard Saint-Martin.

L'espèce fuit la neige et quitte alors ses zones de chasse et ses dortoirs, mais réapparaît ensuite très rapidement (dès le lendemain suivant la fonte sur un site à Saint-Usuge). L'hivernage est régulier surtout dans les milieux très ouverts (prairies, zones céréalières, landes...) de Bresse, du Val de Saône et de la vallée de la Loire...

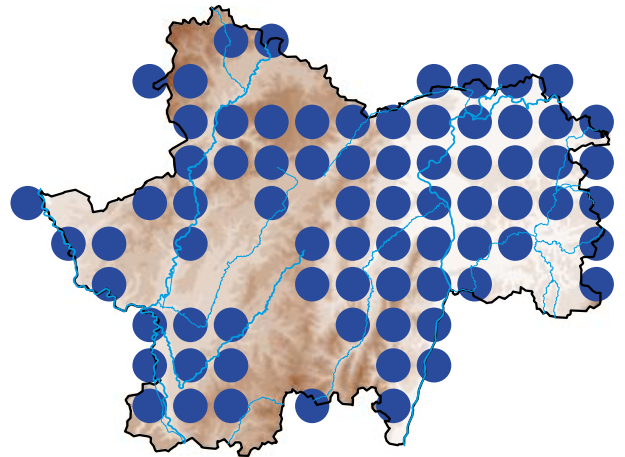
Les oiseaux se retrouvent dans des dortoirs entre fin août et mars, surtout dans des zones de friches souvent humides mais non inondées. En août et septembre ils peuvent former des dortoirs mixtes avec des busards cendrés et/ou des roseaux. Les dortoirs dépassent très rarement les 20 oiseaux comme à Huilly-sur-Seille (maximum 27 oiseaux le 23.01.2008), où il est parfois rejoint par le Busard des Roseaux. Les comptages simultanés des dortoirs de fin-novembre/début décembre entre 2007 et 2010 donnent des effectifs variant de 25 à 75 busards répartis sur 8 à 16 dortoirs situés essentiellement à l'est de la Saône.



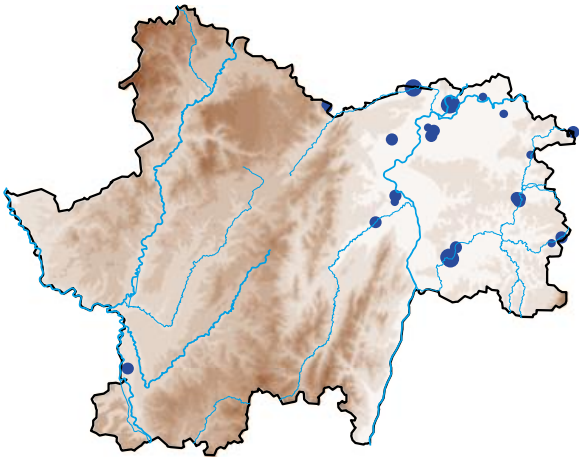
Carte de répartition du Busard Saint-Martin en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition du Busard Saint-Martin en période de nidification en Saône-et-Loire de 1960 à 1999.



Carte de répartition du Busard Saint-Martin hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Localisation des dortoirs de Busard Saint-Martin en hiver en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

La migration de printemps est également peu visible, débute fin février ou en mars.

Historique et évolution

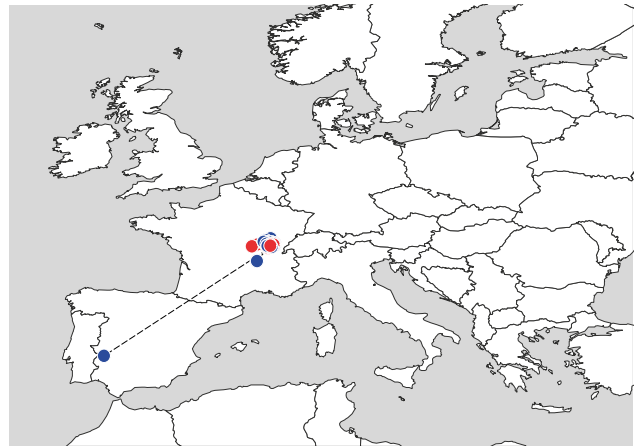
En 1958, LA COMBLE et POTY le donnaient pour nicheur très local et hivernant occasionnel, mais migrateur régulier. Son statut n'a pas changé en 1966 où LA COMBLE estime ses effectifs à quelques couples mais le considère en extension en 1978. Si l'espèce a certainement vu ses effectifs diminuer dans certains secteurs comme le massif d'Uchon, elle semble aujourd'hui stabilisée autour de 25 à 40 couples pour l'ensemble du département. Elle reste sensible aux dérangements dus aux travaux forestiers où à la disparition des landes naturelles.

Étude spécifique avec marquage alaire des oiseaux en Bresse Le suivi des Busards Saint-Martin en Bresse a débuté au début des années 1990 et s'est poursuivi par la pose de marques alaires dans les années 2000. Dans une zone située entre Chalon-sur-Saône, Tournus, Louhans et Pierre-de-Bresse, entre 7 et 13 nids sont découverts annuellement (pour une population bressane estimée de 15 à 20 couples). Une centaine d'oiseaux a été marquée entre 2004 et 2008 et 31 busards seront contrôlés.

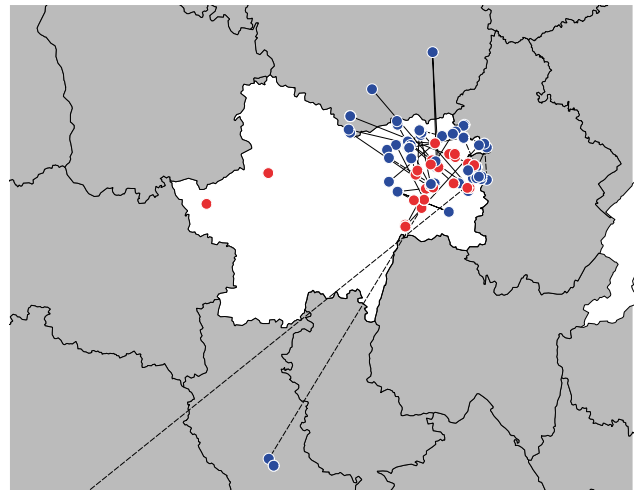
Il en résulte que si certains sites (et parfois le même roncier) sont réutilisés d'une année sur l'autre (comme à Montret, Frangy-en-Bresse ou Authumes), ce n'est qu'exceptionnellement par les mêmes oiseaux. Chez les adultes le « divorce » est la règle, exception faite à Saint-André-en-Bresse en 2011 où le même couple marqué en 2010 a réutilisé le site de nidification. Seule une femelle a entamé une seconde nidification de suite sur un même massif forestier (mais avait changé de roncier, pour laisser celui de l'année précédente à une autre femelle). Les contrôles se font en moyenne à 20 km des nids, souvent sur les dortoirs et durant l'hiver

suyant le marquage. Géographiquement, la dispersion a surtout lieu en direction du nord et de l'ouest. Aucun des 71 jeunes marqués n'a été revu nicheur dans la zone d'étude, mais un a été contrôlé en février 2006 en Espagne à l'âge de 3 ans.

L'observation des proies apportées par les oiseaux prouve le rôle important des micromammifères et des petits passereaux (alouettes, bergeronnettes...) jusqu'à une belette. Les accusations du monde cynégétique, dressant le portrait d'un rapace capturant de nombreuses cailles sont manifestement erronées et très exagérées. En cas d'absence de ses proies principales, l'espèce ne se reproduit pratiquement pas (deux nids en 2006) des comportements anormaux sont alors observés et les oiseaux abandonnent les sites de nidification au début du mois de juin.



Carte de déplacement du Busard Saint-Martin d'après les données de baguage.



Carte de déplacement interrégional du Busard Saint-Martin d'après les données de baguage.

Brigitte GRAND, Hugues BILLAY & Sylvain CŒUR

■ Busard pâle *Circus macrourus*

Niche de l'Europe de l'Est à l'Asie centrale. En France, migrateur occasionnel.

Migrateur occasionnel

Pas de donnée aux XX^e et XXI^e siècles dans notre département, alors qu'il a été observé récemment en Bourgogne les 14.05 et 08.09.2008 dans l'Yonne et le 05.06.2009 en Côte-d'Or.

Données historiques et évolution

La seule donnée historique bourguignonne serait celle d'un mâle capturé au XIX^e siècle à Buxy (MONTESSUS, 1889). Pour LA COMBLE (1995), la seule donnée fiable serait celle d'un mâle adulte capturé le 21.09.1888 sans doute à Varennes-sur-le-Doubs.

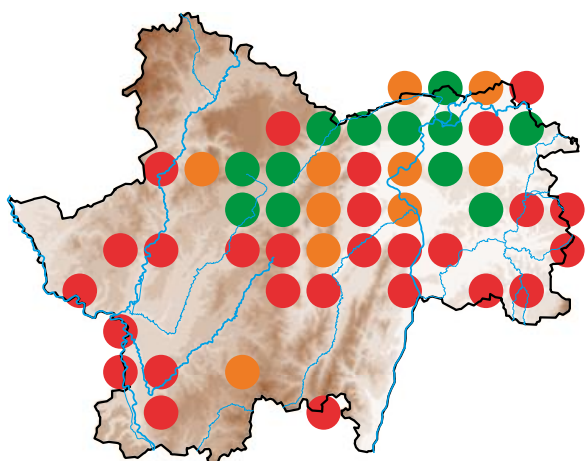
Le nombre d'observations en France est en augmentation depuis 2006 lors de la migration prénuptiale en raison de l'extension vers l'ouest de son aire de répartition, de meilleurs critères d'identification et des conditions climatiques de l'Europe de l'Est pendant la période de la migration (LIGER, 2008). Il faut donc être vigilant et savoir rechercher cette espèce lors du pic de passage prénuptial entre la dernière décade de mars et la première d'avril.

Jean-Marc FROLET

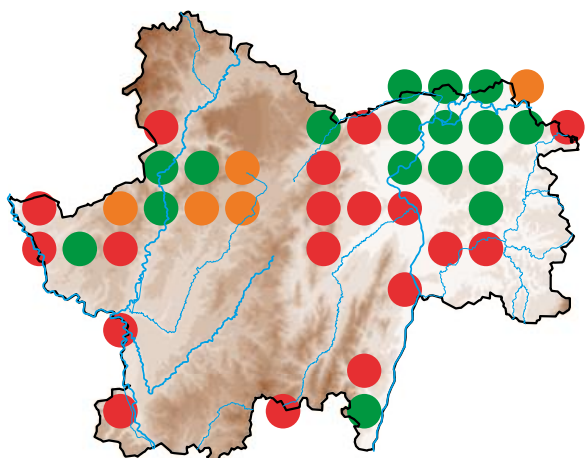
■ Busard cendré *Circus pygargus*

L'espèce est répartie en France sur trois grands secteurs : le Centre-ouest (Poitou-Charentes-Vendée), le quart nord-est (du Nord-Pas-de-Calais à la Bourgogne) et une zone couvrant le Massif central et le Roussillon. C'est un migrateur strict qui hiverne en Afrique sahélienne.

Nicheur devenu rare et localisé



Carte de répartition du Busard cendré en période de nidification en Saône-et-Loire de 1960 à 1999.



Carte de répartition du Busard cendré en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

L'essentiel de la population du département est réparti sur les secteurs céréaliers bordant la basse vallée du Doubs et le Val de Saône au nord de Chalon-sur-Saône. Des couples isolés s'installent de façon irrégulière dans l'ouest du département, notamment dans le bas Morvan (région d'Issy-l'Évêque, de Mont), le Bassin minier, le Couchois, voire même la Côte Mâconnaise. Même si certains de ces couples nichent en céréales, la plupart s'établissent en milieu semi-naturel, souvent des jeunes plantations de résineux où pousse une végétation de landes.

Les effectifs en plaine céréalière tournent autour d'une vingtaine de couples (minimum 10 couples en 2009, maximum 24 couples en 2007) et varient en fonction des populations de rongeurs (notamment les campagnols). Ils sont beaucoup plus difficiles à évaluer dans l'ouest du département du fait de la grande dispersion des couples et du peu de suivi. Ils ne dépassent probablement pas les 10 couples. En 1958, LA COMBLE le signalait comme commun mais localement, dans les marais au bord du Doubs, les prairies du Val de Saône et les landes à bruyères des régions montagneuses. En 1966, il le signale comme peu commun et localisé dans ces mêmes secteurs, la population départementale étant alors estimée à une centaine de couples.

La population de l'est du département est particulièrement bien suivie depuis les années 1990 en raison des interventions nécessaires à la protection des nichées dans les céréales. Les nids sont établis en majorité dans le blé, même si chaque année quelques couples nichent dans l'orge.

Les dates moyennes de ponte se situent autour de la mi-mai, elles peuvent avoir lieu du 30 avril au 28 juin (les pontes de juin sont des pontes de remplacement de nichées ayant échoué précocement). Le nombre de poussins par nichée varie de 1 à 5 (le plus souvent 3 ou 4), il est en moyenne de 3. Cependant la productivité dépasse à peine 2 jeunes à l'envol en moyenne par couple. Les principales causes de mortalité des poussins sont la prédation et la moisson lorsque les nids n'ont pas été repérés et protégés. Dans les années 90 et 2000, plusieurs destructions humaines volontaires ont été à déplorer, elles semblent heureusement ne plus être d'actualité.

Les campagnols apparaissent comme la proie principale, suivis par les petits passereaux de plaine (Alouette des champs, Bergeronnette printanière...), plus rarement des lézards. À partir du mois de juin, les adultes capturent aussi les sauterelles à la surface des champs de céréales. Parmi les proies inhabituelles trouvées sur les nids, on note un jeune Phragmite des joncs et un Grand murin.

Les adultes attaquent tous les prédateurs potentiels, notamment les Milans noirs (qui pratiquent très souvent le kleptoparasitisme aux dépens du Busard cendré) et les corneilles, mais aussi buses, renard, Busard des roseaux, plus rarement Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Busard Saint-Martin ou Aigle botté. *A contrario*, le Busard cendré n'est guère apprécié des Sternes pierregarins qui le houpillent lorsqu'il s'aventure au-dessus d'une colonie.

Le marquage alaïre des jeunes busards montre un erratisme des immatures de retour d'Afrique qui peut les conduire soit plus au nord (Aube, Haute-Marne), soit dans l'ouest de la France (Deux-Sèvres, Charente-Maritime). En âge de se reproduire, ils nichent en revanche dans leur secteur d'origine (entre la plaine dijonnaise, le Finage dans le Jura et le nord de la Saône-et-Loire). Un mâle a même été revu en couple à Longepierre en 2009 alors qu'il avait été aperçu dans les Deux-Sèvres en 2008 à l'âge d'un an. Le contrôle des adultes nicheurs marqués indique une origine locale des oiseaux (moins de 20 km). Seule une femelle, marquée adulte à Devigny (Haute-Marne), a niché 2 années de suite à Devrouze (à 170 km). On note une certaine fidélité des adultes à leur site de reproduction (2 adultes sur 3 ont niché 2 années de suite sur le même site ou à quelques kilomètres).

Dès le mois d'août, on note des petits rassemblements en dortoir, notamment dans ceux également fréquentés par les Busards des roseaux et Saint-Martin. Le nombre de Busards cendrés y varie de 1 à 8. Ces dortoirs sont utilisés à la fois par les oiseaux locaux mais aussi par des busards en migration comme ce busard marqué le 14.07.2007 à Nully (52) et contrôlé en dortoir à Saint-Maurice-en-Rivière le 13.08.2008.

Migration

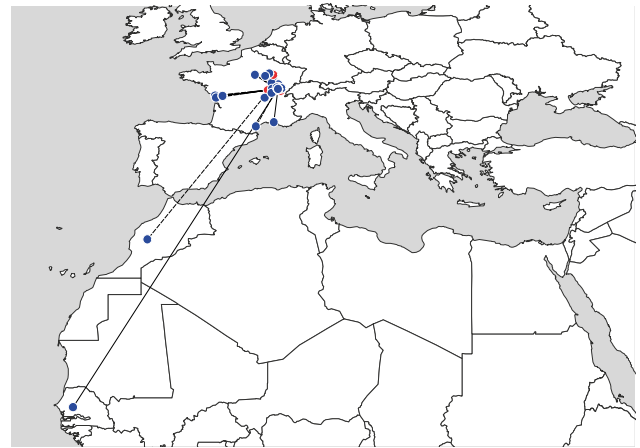
Le Busard cendré n'est que très rarement observé en migration active. Les migrateurs sont la plupart du temps solitaires et sont observés en dehors des sites de migration habituellement suivis. Les contrôles d'oiseaux marqués nous renseignent cependant sur les voies migratoires empruntées par nos busards :

- 1 femelle marquée poussin le 11.07.2008 à Authumes, contrôlée le 07.09.2008 à Cortevaix à 66 km ;
- 1 femelle marquée poussin le 10.07.2008 à Authumes, contrôlée le 02.09.2008 en halte migratoire à Saint-Martin-de-Crau (13) à 375 km ;
- 1 mâle marqué poussin le 11.07.2007 à Pierre-de-Bresse, contrôlé en migration le 29.08.2010 à Narbonne (11) à 456 km.

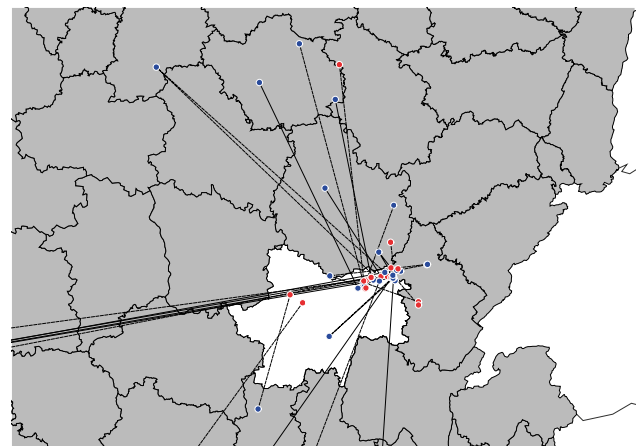
La vallée de la Saône, puis celle du Rhône, constituent donc probablement un axe de migration privilégié, qui amène les oiseaux jusqu'en plaine de Crau où ils reconstituent leur réserve. Ils continuent leur migration vers le sud en longeant la côte méditerranéenne.

Le passage postnuptial est sensible la dernière décennie d'août et s'amenuise rapidement ensuite, peu de busards cendrés sont observés après le 10 septembre. 2 observations particulièrement tardives : le 09.10.1990 à Uchon et le 30.10.1995 à Saint-Symphorien-de-Marmagne.

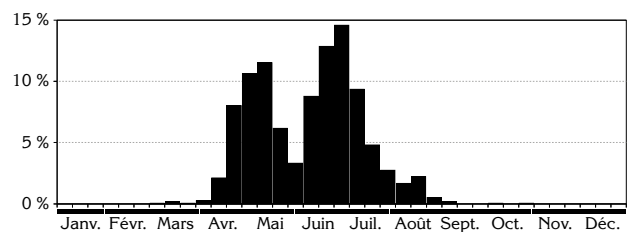
Les mâles arrivent les premiers sur les sites de reproduction, dès la mi-avril. De rares oiseaux sont notés dès le mois de mars (date la plus précoce : le 06.03.1997 à la Charmée).



Carte de déplacement du Busard cendré d'après les données de baguage.



Carte de déplacement interrégional du Busard cendré d'après les données de baguage.



Phénologie saisonnière du Busard cendré d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Hivernage

2 contrôles d'oiseaux bagués ou marqués nous renseignent sur les sites d'hivernage des Busards cendrés de Saône-et-Loire :

- 1 poussin bagué le 02.07.1973 aux Bizots, tué à la chasse le 12.11.1974 à Marrakech au Maroc (peut-être encore en migration) ;
- 1 poussin marqué le 11.07.2008 à Fretterans, contrôlé sur un dortoir le 26.01.2009 à Kelkhom au Sénégal.

De très rares oiseaux mélaniques sont observés :

- Rossignol en signale 4 à Fretterans ainsi qu'un à Longepierre en 1876 ;
- 1 à Blanzay le 10.05.1976 ;
- 1 au Mont Péjus le 08.05.1988 ;
- 1 à Frangy-en-Bresse en 2000 ;
- 1 en basse vallée du Doubs en début de saison en 2003.

À signaler qu'aucun poussin mélanique n'a été trouvé lors des actions de protection.

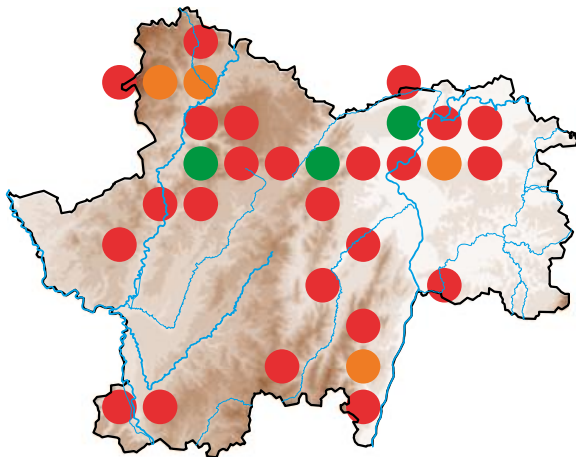
Brigitte GRAND

■ Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Niche dans une grande partie de la France. Il est cependant absent ou très rare dans les régions faiblement boisées (de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais et sur la bordure méditerranéenne). En Corse niche la sous-espèce arrigonii. Sédentaire, les populations nordiques peuvent effectuer de courtes migrations.

Nicheur peu commun, plus abondant dans le nord du département plus boisé (Autunois, plateau d'Antully, Val de Saône, nord de la Bresse, Côte Chalonnaise). Son statut ne semble guère avoir changé depuis les années 50, où LA COMBLE & POTY le considéraient comme irrégulièrement réparti avec une présence plus forte dans l'Autunois où ses effectifs sont estimés en 1966 à 50 couples et sa densité à 1 couple / 3000 ha de forêt.

Les parades ont lieu durant tout le mois de mars, se prolongent parfois jusqu'à mi-avril. Des parades sont également observées à l'automne en septembre et octobre. Les aires trouvées le sont surtout dans les grands massifs forestiers (une seule découverte dans un bois de moins de 400 ha). Elles sont établies sur des gros arbres : principalement des chênes, aussi des hêtres et un sapin. Elles sont situées entre 11 et 20 m de hauteur. Des oiseaux couvant ou des œufs sont notés de fin avril à début juin. Les nichées sont le plus souvent de 2 ou 3 jeunes, plus rarement 1 ou 4 et sont notées tout le mois de juin, jusqu'au début du mois de juillet.



Carte de répartition de l'Autour des palombes en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

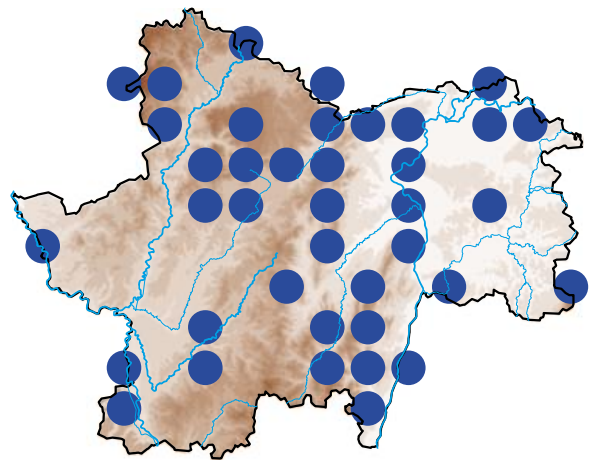
Régime alimentaire

Parmi les restes de proie, on trouve le plus fréquemment du geai, puis des pies, des corneilles et du Pic vert. Il a été vu poursuivant des Corbeaux freux et un Héron cendré et faisant s'envoler une trentaine de Grandes Aigrettes. Logiquement, il est harcelé par ses proies potentielles, principalement par les corneilles, le loriot réagit aussi à son passage. Il interagit aussi avec les autres rapaces : qu'il soit poursuivi (buses, crécerelles) ou poursuivant (épervier).

Migrateur exceptionnel

Une seule donnée d'un individu en migration active le 15.10.1995 à Beauvernois.

On constate cependant une recrudescence des observations entre mi-août et début novembre peut-être due à l'arrivée de migrants nordiques.



Carte de répartition de l'Autour des palombes hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Brigitte GRAND

■ Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

Niche dans toute la France. Sédentaire dans l'ouest et le sud, partiellement migrateur dans l'est et en montagne.

Nicheur commun réparti sur tout le département

Les parades débutent fin-février, culminent en mars et avril. Certaines sont encore observées fin mai-début juin. L'observation d'un couple paradant le 06.10.2001 à Châtel-Moron concerne peut-être des migrants. Le peu de nids découverts reflète la discrétion de l'espèce. Les pontes sont de 3 à 5 œufs et les nichées de 2 à 4 poussins. Un adulte couvant est signalé un 9 avril, des poussins au nid du 14 juin au 14 juillet. L'aire est

établie aussi bien sur des feuillus (cerisier et chêne) que des résineux (mélèze et Pin sylvestre). Il défend son territoire contre les autres rapaces (Balzard pêcheur, Buse variable) et les Corneilles noires. A contrario un couple a déjà été vu pris en chasse par un Autour des palombes....

Les densités observées dans 4 carrés (25 km²) de l'observatoire rapaces (2007-2010) montrent des densités croissantes de la côte Chalonnaise (0-8 couples /100 km²) vers le Val de Saône et la Bresse où les densités sont les plus fortes (jusqu'à 32 couples/100 km²) en prenant en compte les niches possibles.

Régime alimentaire

Les Merles noirs et les Étourneaux sansonnets sont les espèces les plus souvent poursuivies ou capturées. Les autres passereaux capturés sont de plus petite taille : Mésange bleue, Moineau domestique, Hirondelle rustique, Verdier d'Europe, Alouette, Rougequeue noir, Pinson du Nord et une Fauvette mélanocéphale ! Il a été vu poursuivre des espèces plus grosses telles : Pie bavarde, Tourterelle des bois, Grive litorne, Pigeon biset, Pic noir. S'il chasse le plus souvent en vol, il a été observé posté à l'affût ou poursuivant un passereau en marchant. Chasse à toute heure de la journée d'avant l'aube jusqu'au crépuscule. L'hiver, il se rapproche des habitations, sur lesquelles il se perche parfois. Profite des regroupements de passereaux près des mangeoires. Du fait de son régime ornithophage, son apparition provoque l'attaque des passereaux, notamment des Hirondelles rustiques, aussi des Linottes mélodieuses par exemple, mais aussi d'oiseaux plus gros tels les Corneilles noires, le Lorient d'Europe, les Sternes pierregarin, les Petits gravelots ainsi que les Faucons crécerelles.

Migrateur peu commun

La migration postnuptiale s'amorce dès la mi-août, s'accroît en septembre, mais c'est véritablement durant le mois d'octobre et particulièrement dans la seconde moitié du mois que passe la plupart des éperviers migrants. Début novembre voit passer les derniers migrants (dernier le 11). La Saône-et-Loire voit passer des oiseaux originaires de pays situés plus au nord : proches (Belgique) ou plus lointains : Finlande, Suède.

La migration pré-nuptiale est beaucoup plus discrète, elle se déroule de fin-février à début-avril (encore une observation d'un migrateur le 22.04.1994 à Nanton). Concerne là aussi des oiseaux rejoignant leurs sites de reproduction situés plus au nord : Allemagne, Finlande, Suède. Un oiseau russe contrôlé un 22 avril concerne plus probablement encore un migrateur qu'un oiseau nicheur.

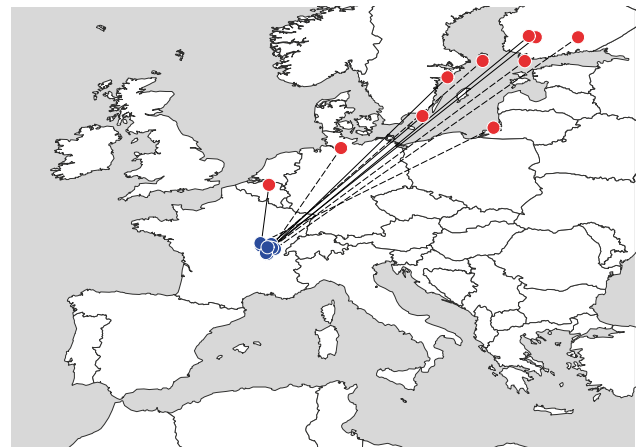
Les Éperviers d'Europe migrent la plupart du temps en solitaire, rarement 2 ou 3 oiseaux vus ensemble en migration.

Hivernage Une grande partie des Éperviers d'Europe hivernants sont probablement sédentaires mais le département accueille aussi des oiseaux nordiques comme l'attestent ces 2 éperviers porteurs de bagues finlandaises et cette reprise de 1930 d'un oiseau allemand.

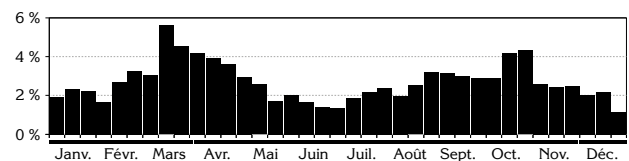


Mortalité

Les Éperviers d'Europe sont victimes de chocs contre les vitres, probablement lors d'action de chasse qui sont sûrement aussi à l'origine de collisions routières. Un épervier a été trouvé pris au piège dans la boue d'un bassin de décantation (et sauvé). Se fait parfois prendre dans les cages à corvidés.



Carte de déplacement de l'Épervier d'Europe d'après les données de baguage du CRBPO.



Phénologie saisonnière de l'Épervier d'Europe d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

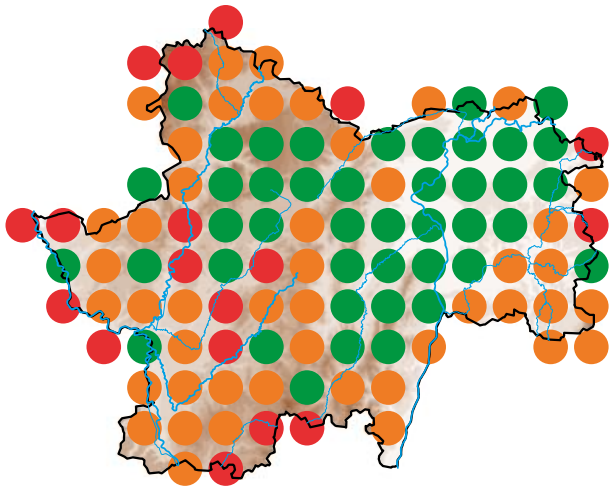
Brigitte GRAND

■ Buse variable *Buteo buteo*

La sous-espèce type niche dans tout le Paléarctique occidental sauf en Corse et en Sardaigne où elle est remplacée par *B. b. arrigonii*. *B. b. vulpinus* niche en Eurasie. En France, nicheuse essentiellement sédentaire, migratrice et hivernante commune.

Nicheuse commune répartie sur tout le département

La Buse variable niche dans toutes sortes de boisements, de l'arbre isolé au grand massif forestier en passant par les haies, les bosquets, les peupleraies... Les arbres support d'aïres sont d'essences très variables (chêne, frêne, aulne, peuplier, acacia, tremble mais pas de résineux).



Carte de répartition de la Buse variable en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Les parades débutent dès les derniers jours de janvier, se déroulent tout le mois de février pour culminer en mars. Elles se prolongent encore en avril mais s'estompent vite en mai et sont très rares en juin. La construction et la consolidation de l'aire débutent dès la fin janvier et se prolongent jusqu'à fin avril. Un couple tardif construit encore une aire un 3 juin. Un premier couveur est observé un 14 février (le seul de ce mois), aucun n'est noté en mars. La majorité des oiseaux couve dans la 2^e moitié d'avril, la couvaison se prolongeant jusqu'au 20 mai. Une Buse variable couve encore un 1^{er} juin. Un 1^{er} poussin est noté un 5 mai, la plupart dès mi-mai et tout le mois de juin, les derniers étant notés jusqu'à mi-juillet. Tout ce mois et jusqu'à mi-août, on observe des jeunes hors du nid non encore émancipés. Les nichées observées sont de 1 et 2 jeunes, plus rarement 3, mais elles sont observées du sol et constituent donc des minimum.

La Buse variable défend son territoire contre les rapaces plus grands qu'elle : Circaète Jean-le-Blanc, Aigle botté, Milan noir et même Vautour fauve de passage. *A contrario*, elle se fait harceler par les rapaces de taille inférieure (Busard cendré, Faucon crécerelle, Faucon pèlerin, Épervier d'Europe), par les Corneilles noires, voire des passereaux (Bergeronnette grise).

Les densités observées dans 4 carrés (25 km²) de l'observatoire rapaces (2007-2010) montrent des densités variables en fonction de leur localisation et de l'année. Les densités maximum varient de 68 couples/100 km² à Gergy dans le Val de Saône en

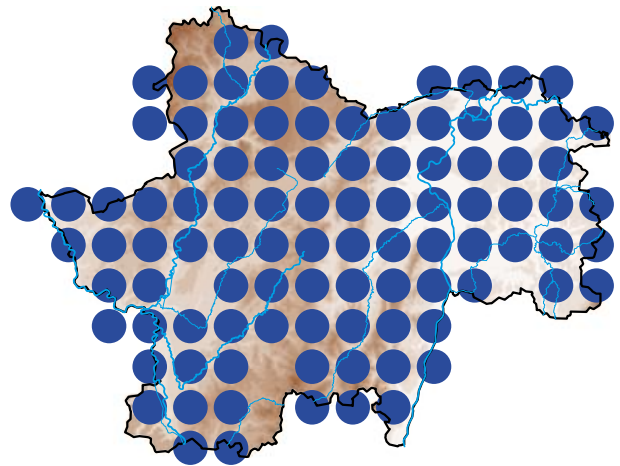
2009 (année sans campagnol) à 140 couples/100 km² dans le bocage de Saint-Germain-du-Plain en 2007 (année « pic » de campagnols).

Les teintes de plumage sont très variables, des très sombres aux très claires. Une Buse variable entièrement blanche est observée du 28.10 au 01.11.2007 à Santilly.

Régime alimentaire. Il n'a pas été effectué d'analyse de pelotes. Les campagnols constituent une grande partie de son régime alimentaire. On les a vu mangeant ou transportant d'autres espèces : taupes, poisson, orvet, gros insecte, grenouille. L'hiver, elle peut se faire charognard et profiter des activités anthropiques : restes de grand gibier laissés par les chasseurs, décharge. Opportuniste à l'occasion, comme cette Buse variable s'appropriant un Vanneau huppé tué par un Faucon pèlerin. Dès l'automne et tout l'hiver, elle parcourt les champs à pied à la recherche des lombrics.

Migratrice et hivernante commune

La migration postnuptiale débute mi-août, se prolonge en septembre, mais c'est octobre qui voit passer le plus d'oiseaux, notamment la 2^e moitié du mois. Elle se termine dans les 1^{ers} jours de novembre. Quelques attardés encore fin-novembre, voire début décembre. Les Buses variables migrent isolées ou en petits groupes pouvant atteindre une quinzaine d'oiseaux. Effectif maximum : 77 individus le 02.11.1994 à Martailly-lès-Brancion.

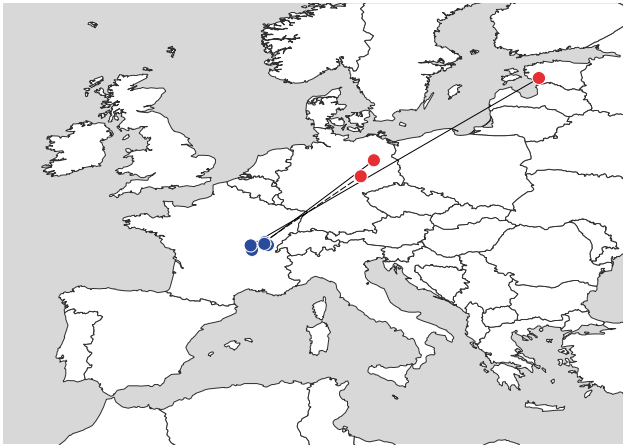


Carte de répartition de la Buse variable hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Frédéric TILLIER

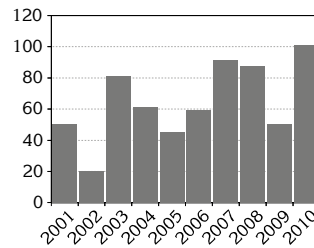


Buse variable.



Carte de déplacement de la Buse variable d'après les données de baguage du CRBPO.

En hiver, les effectifs s'enrichissent d'oiseaux nordiques comme l'attestent les reprises hivernales de Buses variables d'origine allemande, danoise et estonienne. On assiste souvent à cette saison à des rassemblements pouvant atteindre plus d'une trentaine de Buses variables dans des champs et prés riches en invertébrés (maximum : 36 individus le 22.12.2005 à Pierre-de-Bresse). Elles sont aussi attirées par les décharges où elles se rassemblent en dortoir (54 individus le 28.01.2007 à Chagny). Un circuit hivernal de 80 km réalisé dans le Val de Saône depuis 2001 montre une hausse des effectifs malgré de fortes variations interannuelles.



Évolution des effectifs de Buse variable hivernant le long d'un circuit dans le Val de Saône de 2001 à 2010.

Au cours de cette période, en cas de neige essentiellement, les Buses variables se déplacent vers le sud comme dans l'hiver 2010.

Même si des migrateurs sont notés dès la fin de janvier, c'est après la mi-février et pendant tout le mois de mars que se déroule la **migration prénuptiale**. Un oiseau tardif en migration avec 2 Bondrées apivores et 1 Circaète Jean-le-Blanc le 21.04.1994 au Breuil. Les groupes sont plus importants qu'à l'automne (68 individus en 1 heure le 14.03.2004 à Saint-Sernin-du-Bois).

Mortalité

La cause principale de mortalité est la collision routière. L'électrocution et la collision avec des lignes électriques tuent ou blessent aussi un nombre important de Buses variables. On déplore encore des cas de Buses variables victimes de braconniers (tir et piégeage).

Brigitte GRAND & Jean-Marc FROLET

Buse féroce *Buteo rufinus*

Niche en Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient jusqu'en Asie centrale. En France, migratrice et hivernante très rare.

Migratrice occasionnelle

- 1 individu le 28.02.1970 aux Taillis à Bruailles.

Données historiques

Très accidentel, pas de capture récente.

Jean-Marc FROLET

Buse pattue *Buteo lagopus*

Niche dans le nord de l'Eurasie. En France, hivernante occasionnelle.

Migratrice occasionnelle

- 1 individu le 24.10.1982 à Savianges ;
- 1 individu de 2^e année les 13 et 14.02.1999 à Charnay-lès-Mâcon ;
- 1 femelle le 11.12.2004 à Blanzay percutée par une voiture, morte en centre de soins (MOYNES in FRÉMONT & le CHN, 2007) ;
- 1 individu le 02.12.2010 à Lays-sur-le-Doubs en vol (GAYET, en cours d'homologation au CHN) ;
- 1 juvénile du 14.12.2010 au 04.01.2011 à Saunières (homologuée au CHN) ;
- 2 juvéniles le 21.12.2010 à Saunières (homologuée au CHN) ;
- 1 individu du 28 au 30.12.2010 à Saint-Bérain-sur-Dheune et Aluze (homologuée au CHN).

Au XIX^e siècle : 2 captures, 1 mâle juvénile tué le 02.09.1878 à Lessard-le-National et 1 couple au même endroit en septembre 1873 (LA COMBLE & POTY, 1958) (LA COMBLE, 1995).

Ces trois données de Saône-et-Loire restent très douteuses (BOLLACHE *et al.*, 2000) mais l'on peut retenir comme certain le mâle juvénile capturé le 02.09.1878 (DUBOIS *et al.*, 2008).

Compte tenu des risques de confusion avec la Buse variable (le seul critère de large barre caudale demeurant insuffisant pour l'identification précise), de l'absence de traces des observations de 1982 et 1999, il est difficile de les retenir. Seule la femelle de 1^{re} année de Blanzay a été circonscrite. Cette observation est d'autant plus remarquable qu'elle ne s'inscrit pas dans un contexte d'afflux de l'espèce en France. Les 4 données de la fin de l'année 2010 et du début de 2011, s'inscrivent par contre dans le cadre d'un afflux sans précédent qui a touché le nord-est et le centre de la France.

Donnée historique

Très accidentelle en hiver. Pas de capture récente. Au XIX^e siècle : 1 mâle adulte aux environs de Chalon-sur-Saône 1836 (LA COMBLE & POTY, 1958).

Jean-Marc FROLET



Buse pattue.

■ Aigle criard *Aquila clanga*

Se reproduit de la Pologne à l'Océan Pacifique entre 45° et 60° de latitude nord. En France, hivernant et migrateur rare.

Migrateur occasionnel

- 1 immature de 3^e année capturé le 15.11.1954 à Saint-Vallier ;
- 1 immature le 01.11.1996 à Couches (MASSON in DUBOIS & le CHN, 1998) ;
- 1 juvénile le 13.11.2008 à La Charmée (donnée de balise de localisation par satellite).

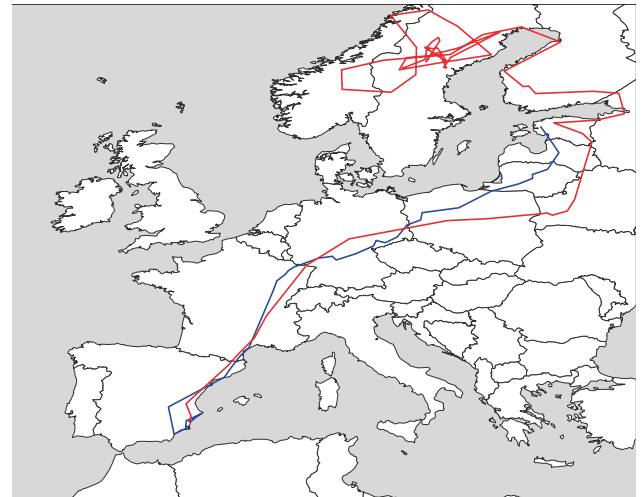
Donnée historique

- 1 juvénile probable tué sans doute en novembre 1846 à Pierre-de-Bresse (LA COMBLE & POTY, 1958).

Relevé d'une balise de localisation par satellite (REEBER *et al.*, 2009).

Tönn est le nom donné à un juvénile de l'année 2008, équipé d'une balise dans le Läänemaa (ouest de l'Estonie) par la Société ornithologique d'Estonie. Les relevés de sa balise montrent que sa migration a débuté le 25.09, qu'il est arrivé en France le 26.10, est rentré en Côte-d'Or le 12.11 à 17 h, a passé la nuit en forêt de Chevigny-Saint-Sauveur. Le 13.11 à 14 h il est au sud de Chalon-sur-Saône en lisière de la Forêt de la Ferté et atteint Saint-Chamond 3 heures après.

Après un hivernage en Espagne au sud-ouest d'Alicante, il rentre en France le 17.04. Le 20.04, il rentre dans la Bourgogne par la Nièvre pour en sortir le 22 par la Côte-d'Or et rejoindre la Finlande. Cette anecdote est passionnante car c'est le témoignage, s'il en fallait un, du survol de la Bourgogne et de la Saône-et-Loire par les Aigles criards. À vos jumelles !



Carte de déplacement de l'Aigle criard, baptisé Tönn, équipé d'une balise Argos en Estonie en 2008, puis suivi à l'automne 2008 et au printemps 2011.

Jean-Marc FROLET

■ Aigle royal *Aquila chrysaetos*

Niche des Pyrénées et des Îles Britanniques à la Sibérie occidentale. En France reproduction dans les Pyrénées, les Alpes, le sud-est du Massif central, le Jura (depuis 1994) et la Corse. Sédentaire et erratique (DUBOIS *et al.*, 2008).

Erratisme occasionnel

- 1 immature le 05.06.1983 à Cuiseaux (Panorama de la Chaume de Colson) ;
- 1 immature le 01.03.2004 à Lays-sur-le-Doubs (FROLET in GAYET & le CHR, 2004) ;
- 1 immature le 01.05.2008 à Sagy (BOULLY in ROUGERON & le CHR, 2009) ;
- 1 immature le 20.04.2010 à Saisy (accepté par le CHR, en cours de publication).

Données historiques et évolution

Signalé comme très accidentel, beaucoup plus fréquent au XIX^e siècle. Faute de capture à examiner, les données du XX^e siècle font souvent l'objet de confusion avec le Pygargue à queue blanche juvénile et ne sont pas retenues (LA COMBLE & POTY, 1958). L'âge des oiseaux de Saône-et-Loire est en accord avec les 8 observations réalisées depuis 50 ans en Bourgogne : 7 immatures et 1 adulte (BOLLACHE *et al.*, 2000). L'observation de cette espèce en Bourgogne est liée essentiellement à un erratisme juvénile.

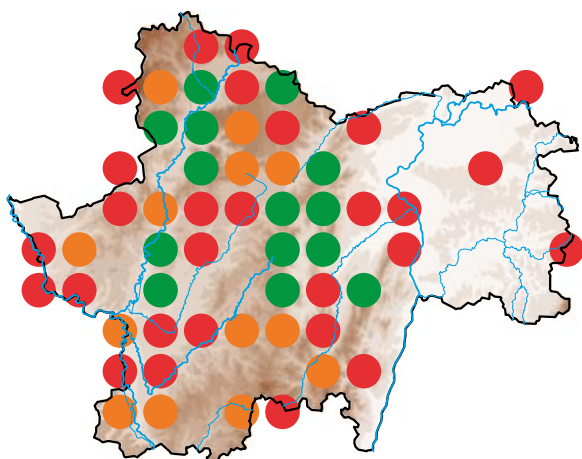
Jean-Marc FROLET

■ Aigle botté *Aquila pennata* (synonyme : *Hieraetus pennatus*)

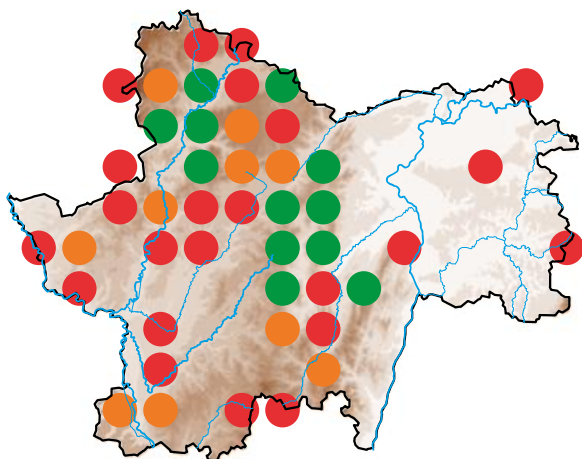
Niche dans le sud de l'Europe (Espagne, Portugal, France), puis de la Grèce à la Russie ainsi qu'en Turquie et en Afrique du Nord. On distingue deux plumages de base, un sombre et un clair. L'Aigle botté occupe principalement une étroite bande allant des Pyrénées au nord de la Bourgogne et du Loiret (a disparu de Champagne-Ardenne au début des années 1980). En France, nicheur et migrateur rare.

Nicheur et migrateur rare

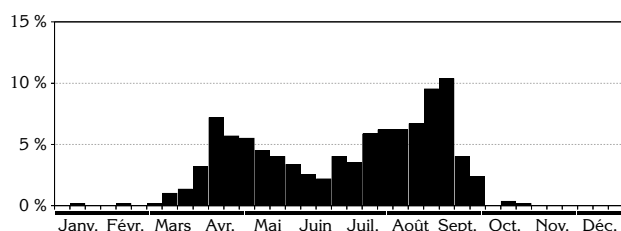
Il est observé essentiellement dans sa zone de nidification entre la vallée de la Loire et le Val de Saône. Les observations de la vallée de la Loire sont plus rares (4 %), celles du Val de Saône et de la Bresse exceptionnelles.



Carte de répartition de l'Aigle botté en période de nidification en Saône-et-Loire de 1990 à 2010.



Carte de répartition de l'Aigle botté en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Phénologie saisonnière de l'Aigle botté d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

En Saône-et-Loire, pour C. GENTILIN la population nicheuse de l'Aigle botté se situe aux alentours de 50 couples. Elle est située essentiellement dans le Bassin minier, le Bassin d'Autun, le Morvan, le Charolais-Brionnais, la Côte Chalonnaise et la Côte Mâconnaise. Parmi cette population, la forme sombre domine légèrement avec environ 53 % des individus (cette proportion peut sensiblement varier selon les années et les « remplaçants » !).

Il recherche préférentiellement les secteurs pentus des grands massifs boisés (néanmoins quelques couples en plaine) et les vieux boisements avec de grands arbres.

Les premières pontes sont déposées début mai (constatées dès le 6 mai). Les poussins éclosent 39 jours plus tard environ. En Saône-et-Loire, 80 à 85 % des couples ne produisent qu'un seul jeune à l'envol. Les jeunes quittent l'aire à partir de fin juillet.

Les premiers départs sont notés dès la fin du mois d'août et s'intensifient jusqu'à la deuxième décennie de septembre. Il ne subsiste alors que peu d'oiseaux. Il est fréquent que les adultes partent en premier. Régulièrement des individus, juvéniles, adultes ou familles entières sont observés tardivement jusqu'en fin de première décennie d'octobre.

Les premiers retours d'Aigles bottés sont régulièrement observés dès le 20 mars, avec un maximum fin mars-début avril. Il existe une mention exceptionnellement précoce avec un individu présent sur un site le 27.02.2000.

Données historiques et évolution

En Saône-et-Loire, peu connu plutôt que réellement absent dans la première moitié du XX^e siècle. LA COMBLE & POTY (1958) le considèrent comme très accidentel en 1947 (année où un premier individu est capturé en mars à Saint-Agnan).

En 1965, avec l'émergence d'une nouvelle génération d'ornithologues, le statut de l'Aigle botté est précisé avec la découverte d'une première nidification en forêt d'Avaize à Viry en 1967, suivie d'une autre à Saint-Prix en 1975, nidification suspectée en Forêt de Planoise. Trois observations sont singulières, la première du 30.05.1967 à l'Hôpital-le-Mercier concerne un Aigle botté poursuivi par des Courlis cendrés après une attaque ratée, la deuxième du 16.07.1970 à Cronat, un individu qui attaque une Sterne pierregarin et la dernière le 09.04.1971 à Digoin un Aigle botté qui capture un Vanneau huppé.

En 1992, la population estimée de l'Aigle botté se situe entre 3 et 6 couples. À partir de 1993, le travail de prospection effectué par C. GENTILIN, puis avec L. GASSER a permis de préciser le statut de l'espèce en Saône-et-Loire, son importance, son cycle de reproduction. En 2004, la population estimée est de 50 couples, stable.

Il faut néanmoins rester vigilant car les coupes à blanc ou de régénération et les travaux forestiers de printemps et d'été (en forêt domaniale les sociétés d'exploitation ayant bien du mal à respecter les clauses de protection et d'interdiction mises en place par l'ONF) sont particulièrement néfastes à cette espèce. S'y ajoutent les dérangements humains de plus en plus fréquents avec l'ouverture des chemins forestiers (notamment en forêt domaniale).

Christian GENTILIN & Jean-Marc FROLET



Journée mémorable

Massif d'Uchon, le 11 avril 1998

Par un ciel nuageux et un faible vent d'ouest, j'arrive en fin d'après-midi sur un sommet surplombant une belle vallée profonde. Pour une fois, je ne peste pas contre cette coupe à blanc, qui défigure la pente et la belle futaie, qui me dévoile la majeure partie de cette vallée, ce qui était impossible auparavant.

À 17 h 50 je m'installe donc, et, immédiatement, j'aperçois un Aigle botté clair en évolution devant moi au milieu de la vallée, orbant à moyenne altitude. À diverses reprises il s'éloigne, rejoint un autre congénère à quelques kilomètres de là, effectue de spectaculaires festons durant près de 6 mn, revient sur le haut du vallon, s'éloigne puis disparaît quelques instants, de retour de nouveau sur la vallée... (pas de temps « mort »).

Puis à 18 h 14, un second Aigle botté le rejoint, clair lui aussi, alors qu'il est à l'entrée de la vallée à 1,5 km environ. Ils orbent tranquillement l'un au dessus de l'autre, exécutant les mêmes déplacements. Ostensiblement ils se rapprochent et remontent la vallée où je me tiens. Quelques minutes plus tard, alors qu'ils se sont bien rapprochés, un troisième Aigle botté, clair également, vient se joindre à leur ballet. Le plus extraordinaire, ces trois aigles prennent alors une formation en triangle (un en haut et deux en bas) très proches l'un de l'autre, ils planent ainsi lentement, orbant calmement et maintenant cette figure dans leurs déplacements. Puis, toujours aussi lentement, ils remontent la vallée, obliquent plein sud traversant diagonalement la vallée, droit sur moi! Moment d'émotion intense, ils sont à mon niveau, s'approchant ainsi face à moi, puis, me rasant presque les voicis à ma verticale, à peine plus haut que les arbres bordant la coupe et encore dans leur formation équilibrée. Là ils se séparent, toujours sans un coup d'aile, l'un part à l'ouest, les deux autres continuant au sud. Je les perds rapidement masqués par les arbres, il est 18 h 34.

Cette formation est tout à fait exceptionnelle, je ne l'ai d'ailleurs jamais observée à nouveau. La durée de celle-ci l'est tout autant. De plus, ils ne se sont jamais désunis dans leurs manoeuvres. Non moins étonnant, la provenance de ces oiseaux, trois couples sont en contact dans ce secteur, ces trois couples sont mixtes, les trois femelles sont de forme claire !

Christian GENTILIN

■ Aigle de Bonelli *Aquila fasciata*

Se reproduit en Afrique du Nord, en Europe méditerranéenne, au Moyen-Orient, dans la péninsule indienne et dans le sud de la Chine. En France, nicheur rare en région méditerranéenne. Les adultes sont sédentaires et les jeunes ont un comportement erratique.

Erratisme occasionnel

- 1 juvénile trouvé mort le 15.02.1976 à Saint-Émiland.

Données historiques

Très accidentel. Il existe deux données historiques du XX^e siècle : 1 individu tué entre les 2 guerres à Épervans et 1 juvénile tiré et manqué en 1948 à l'Étang de Monthelon à Monthelon (LA COMBLE & POTY, 1958).

Jean-Marc FROLET

PANDIONIDAE

■ Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Niche dans le Paléarctique jusqu'au sud de la Chine. En France, nicheur rare, migrateur rare et hivernant très rare, localisé.

Migrateur rare

On peut observer le Balbuzard pêcheur sur tout le département mais les vallées alluviales ont sa préférence. La vallée de la Loire est la zone de passage la plus importante du département, suivie par la basse vallée du Doubs, bien avant le Val de Saône. Le passage au niveau des reliefs reste plus rare.

Marcel DUMAS



Balbuzard pêcheur.